



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 034-253401822-20250926-20250924-DE

Séance du 26 septembre 2025

Date de la convocation : 19 septembre 2025

Date d'affichage convocation : 19 septembre 2025

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	15
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	4		

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ et le vendredi 26 septembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 17 heures 30 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2025-09-24

Objet de la délibération :

**Rapport technique et
financier 2024 du délégataire
de l'UVE OCTAV**

Présents :

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice

CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges, ANTOINE Pierre, KUSOSKY Romain

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LIBES Pierre, LEVAUX Marie

CC Rhony, Vistre, Vidourle : LAURENT Jean-François, ROUSSEAU Antoine

CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, MARTINEZ Pierre, THEROND Alain

CC Terre de Camargue :

Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

Avaient donné procuration : PENIN Olivier à ANDRIUZZI Jean-Michel, MATHERON Françoise à CAPUS George, GRAS Philippe à LAURENT Jean-François, FELINE Thierry à CARLIER Michel

Secrétaire de séance : SENET Laurent

L'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le compte-rendu annuel du délégataire doit être présenté à la collectivité, maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Ouïe l'exposé, le comité syndical :

- Prend acte du rapport technique et du rapport financier 2024 du délégataire de l'UVE OCTAV.

Fait à Lunel-Viel le 26 septembre 2025,

Le Secrétaire de séance,
Laurent SENET

Le Président,
Fabrice FENOY

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le



ID : 034-253401822-20250926-20250924-DE